



Solliès Ville, 25 février 2011

**Réunion du comité directeur de la ligue de vol libre PACA  
Le 25 février 2011 chez Denis DANFLOUS  
16 Lotissement les 3 solliès  
83210 SOLLIES VILLE**

18h40 : début de la réunion, accueil des participants, mot du Président. Sont présents :

Jean-François Fauchier	<b>Présent.</b>
Vincent Chiré	<b>Présent.</b>
Sauveur Esposito	<b>Présent.</b>
Michel Bigand	<b>Présent</b>
Caroline Hamel	<b>Présente</b>
Jean-Michel Laporte	<b>Présent</b>
Béatrice Mathieu	<b>Présente</b>
Denis Danflous	<b>Présent</b>
Jonathan Treille	<b>Présent</b>
Philippe Jarland	<b>Présent</b>
François-Michel Galland	<b>Présent</b>
Hartmut Bosbach	<b>Présent</b>
Jean-Christophe Landreau	<b>Absent (excusé, pouvoir donné à Vincent)</b>
François Czyzewski	<b>Absent (excusé, pouvoir donné à Jeff)</b>
Florence Lassignardie	<b>Absente</b>
Marc Blanc	<b>Absent</b>
Gabriel Pucci	<b>Présent (invité)</b>

**Cadre technique** Jean-Jacques Dousset **Présent**

10 membres Présents sur 15 + 2 représentés, le quorum est atteint.  
1 cadre technique présent.

**Ordre du jour :**

- Point 1 - Approbation du compte rendu de la dernière réunion du cd.
- Point 2 -. Approbation de l'AG 2010.
- Point 3 - PV de l'élection du BD (régularisation de la Ligue auprès de la préfecture et de la banque postale).
- Point 4 - Répartition des commissions attributions des missions.
- Point 5 - Présentation du compte et examen du compte 2010.
- Point 6 - Budget prévisionnel 2011.
- Point 7 - Détermination de la politique d'attribution des subventions pour l'année 2011
- Point 8 -. Calendrier des réunions 2011.
- Point 9 - Le point sur les cotisations clubs.
- Point 10 – Equipes de ligue 2011.
- Point 11 - Coopter le RRF Delta Philippe JARLAND.
- Point 12 - Assurance local siège social.
- Point 12 - Questions diverses et championnat de ligue cerf-volant à Frèjus.

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, il est procédé à un sondage sur les lieux de domicile des membres du CD, pour optimiser les déplacements :

Jeff :	St Raphaël
Denis :	Solliès Ville
Michel :	La Valette
François-Michel :	Toulon
Caro :	La Ciotat

Harti, Vincent et JC :	Marseille
Marc :	Port St Louis
Jonathan :	Nîmes
Béatrice et Jean-Michel :	Aix (Puylobrier et Brue-Auriac)
FK2 :	Manosque
Philippe :	La Seyne sur Mer
Sauveur :	Faucon du Caire (Sisteron)
JJ :	Gap
Florence :	St Jean de Montclar



Compte tenu de cette carte, il semble que la région d'Aix est vraiment au milieu, et la proximité d'Aubagne rassemble le plus de personnes avec déplacements limités... (NdR)



Solliès Ville, 25 février 2011

#### Point 1 – Approbation du CR de la réunion du 17 décembre 2010

Après une discussion animée sur la procédure et le type de modifications à transmettre au rédacteur d'un compte rendu, celui du 17 décembre est approuvé à l'unanimité.

Comme les précédents CR n'avaient pas été mis sur le site de la ligue après leur approbation, un débat s'ouvre sur la mise en ligne, et Michel Bigand se propose pour s'occuper du site de la ligue à la suite d'Alain. Le CD approuve et remercie Michel.

#### Point 2 – Approbation de l'AG 2010.

Le compte-rendu de l'AG 2009 a été approuvé lors de l'AG 2010, celui de l'AG 2010 est validé par les membres du CD et sera présenté pour approbation à l'AG 2011.

#### Point 3 – Election du nouveau bureau et PV pour régulariser la ligue à la Préfecture et au CCP

Le comité directeur doit désigner un nouveau bureau avec un président, un trésorier et un secrétaire, et un procès-verbal comportant leurs signatures doit être déposé à la Préfecture. En retour, le récépissé doit être donné à la Banque Postale. Il remplace désormais le PV de l'AG qui suffisait auparavant pour pouvoir déposer les signatures utiles pour le chéquier du compte.

François-Michel pose la question de nomination d'un adjoint pour chaque fonction... Ils ne sont pas nommés mais le président est d'accord et demande que toute fonction puisse être assurée par un remplaçant.

Vincent propose d'utiliser l'application mise à disposition par la fédé pour simplifier les activités du trésorier. La recherche d'un trésorier est maintenant indispensable pour prendre la suite de Vincent qui va partir prochainement. Une demande doit être faite au niveau des clubs.

Le bureau adopté est le suivant :

- président :	Jean-François Fauchier
- secrétaire :	Denis Danflous
- trésorier :	Vincent Chirié
- médecin :	François-Michel Galland

#### Point 4 – Répartition des commissions - Attribution des missions

Les vice-présidents, chargés des activités spécifiques restent les mêmes pour le parapente (JC Landreau) et le delta (François Czyzewski) et c'est Jonathan Treille qui prend la fonction pour le kite.

Des fonctions sont précisées :

- chargé de communication volants : Hartmut Bosbach
- chargée de communication tractés : Caroline Hamel
- responsable activité Kite : Jonathan Treille
- formation parapente : Florence Lassignardie
- formation delta : Philippe Jarland
- formation kite : Marc Blanc
- compétition parapente : Michel Bigand
- compétition delta : François Czyzewski
- compétition kite : Caroline Hamel
- espaces aériens : Jean-Michel Laporte

Le président demande que les 2 chargés de communication travaillent en binôme et récoltent les adresses pour faire des mailings en 3 groupes, un groupe « général » pour la ligue (présidents de clubs + adresses de structures), un groupe « volants » et un groupe « tractés ».



Solliès Ville, 25 février 2011

Pour le forum de la ligue, auquel accèderaient tous les clubs (l'inscription est très simple à condition de disposer d'un compte Yahoo déjà existant ou d'en créer un), Michel propose de faire un mail d'essai pour vérifier que l'on obtient bien des réponses des 111 structures répertoriées. C'est un très bon outil qui doit être utilisé (JJ).

Caro précise que pour les tracts elle a déjà recueilli des adresses supplémentaires (autres que celles des présidents de clubs) pour toutes les structures.

Béa demande comment aider Harti dans sa tâche. Caro lui répond en disant qu'il faut encore aller à la pêche aux adresses mail supplémentaires sur le modèle du kite pour les volants.

Béa propose aussi de faire une Newsletter un peu sur le modèle de la FFVL, « les infos de la ligue », avec les rappels des dates des événements particuliers. Gaby précise qu'il a déjà utilisé la procédure qui lui paraît très valable. Béa confirme qu'elle veut bien aider Harti pour cette activité.

#### Points 5 et 6 - Budget 2010 et prévisionnel 2011 (figure en annexe)

Le budget a déjà été approuvé lors de l'AG, le prévisionnel 2011 est précisé par Vincent, qui a limité les dépenses informatiques (1000 €), est encore incertain pour les 11000 € demandés au CNDS, et qui propose d'ajouter 1000 € pour un budget SHN.

Pour le relais du Mont Vial, Michel dit qu'il ne marche pas toujours (il ne rediffuse que les balises qui fonctionnent correctement et dont il reçoit les messages).

Il est rappelé que **JC doit relancer les CDVL 06 et 83**, toujours en attente du retour des clubs pour leur réponse quant à l'utilité de ce relais.

Le problème de l'assurance du local de ce relais qu'il faut aussi payer (rappel de Orange) rajouterait encore des frais pour la ligue.

Sauveur ne valide pas l'utilité de ce relais et se prononce contre le principe de le payer.

JJ rappelle le « tollé » de A. Dordor en 2009 et qu'il a été dit à l'AG que la question était à l'étude pour diminuer notre participation.

Jeff confirme qu'il faut « réduire la voilure », ce relais nous coûte trop cher, mais ne veut pas revenir sur ce qui a été dit à l'AG, la suppression de ces frais ne sera faite que progressivement.

JJ propose de participer encore à hauteur de 200 € en laissant les CDVL 06 régler le reste.

**JJ Dousset va se charger de la question avec JC Landreau.**

Le budget prévisionnel présenté à l'AG est validé, avec réserve pour les frais du Mont Vial (réponses des CDVL 06 et 83 en attente).

#### Point 7 - Politique d'attribution des subventions pour 2011

Le président regrette l'absence de JC Landreau qui avait demandé que ce point soit l'ordre du jour.

Sauveur rappelle que les petits clubs ne doivent pas être délaissés, il a lui-même aménagé 7 sites en ayant fait de très nombreuses démarches (CNDS, Région, Département) et souligne que notre objectif principal doit rester l'amélioration des sites pour des actions profitant au plus grand nombre. Nous devons rester à l'écoute de toutes les demandes et les étudier objectivement, même pour les petits clubs !

Le débat est animé à propos des demandes de certains clubs qui ne sont pas suivies d'action et dont les sommes prévues sont difficiles à attribuer ensuite, principalement pour des petits montants, qui n'intéressent même pas les structures. Béa va dans le même sens que Sauveur en disant que même



Solliès Ville, 25 février 2011

un petit dossier doit être étudié s'il est cohérent. Caro insiste sur le fait que le tri doit être fait par le responsable de la commission (actuellement JC).

Jean-Michel paraît gêné que ce soit JC qui s'occupe seul du travail préliminaire de répartition des subventions pour le parapente, il propose de participer à sa réflexion. Le CD demande que ce soit une **commission ad hoc** qui prépare le travail pour la décision du CD. Elle pourrait comprendre JC, Jean-Michel, Béa, Michel et Florence pour le parapente et FK2 + Philippe Jarland pour le delta.

Il est dit à ce moment qu'il faudra s'assurer que tous les formulaires de demandes de subventions soient bien présents sur le site de la ligue, en changeant le titre 2010 pour écrire « demande pour l'année 2011 » (action Michel).

Jeff rappelle encore que normalement la ligue ne devrait pas aider des actions pour les clubs en tant que tels, mais il faudrait que les actions financées bénéficient à tous les pratiquants.

#### Point 8 – Calendrier des prochaines réunions du CD

Les dates proposées sont :

- vendredi 6 mai
- vendredi 9 septembre (au cabanon de Sauveur ??)
- vendredi 9 décembre

#### Point 9 – Le point sur les cotisations clubs

Vincent avoue être las d'avoir à relancer constamment les clubs.

Le CD reconnaît que cette action peut être demandée à Harti.

#### Point 10 – Equipes de ligue 2011

JJ signale que le delta demande 1500 € pour relancer une équipe de ligue et des entraînements sous la coordination de Christian Campi avec Raymond Caux comme entraîneur cette année (il aurait annoncé que ce serait la dernière).

En parapente, Olivier Humbert devrait faire repartir des entraînements (JF Chapuis arrêterait cette année) et Jean-Vincent Ducros serait intéressé pour participer également. On peut envisager de l'amener à une formation d'entraîneur après essai d'une ou deux journées (JJ et Michel).

Pour l'UNSS le fonctionnement est toujours satisfaisant avec Aérogliss et François Gérin-Jean, qui relance cette année. L'objectif du championnat de France UNSS a déjà été atteint 2 fois.

L'idée d'intégrer le PES (pôle excellence sports) de la fédération a été réalisée cette année. Caro demande qu'il y ait des retours photos de ces succès, avec les couleurs de la ligue.

Pour le kite, après une très bonne année, puisque Gaby s'en va il n'y aurait plus d'entraîneur.

Il est dit qu'il faut faire un contrat d'objectif pour ceux qui intégreront l'équipe. Il faudra prévoir 3 gros déplacements pour 2011, avec Perros Guirrec, La Tranche/mer et Dunkerque ( ????? ), avec Fréjus.

Pour ne pas se retrouver dans une situation comparable à celle de l'an dernier, Gaby voudrait être sûr que la ligue prenne position en cas de manquement aux règles et se demande de quels garde-fous on peut disposer... Le CD lui assure son soutien et sa confiance.

JJ répète que la ligue demande à Gaby de s'occuper de l'équipe. Il a le pouvoir de sélectionner et de ne pas retenir ou renvoyer un « mauvais » élément. Jeff insiste sur le rôle de la ligue, qui doit s'occuper de la compétition en priorité.

Une discussion s'ouvre sur la nomination officielle d'un entraîneur... à priori un leader club pourrait



Solliès Ville, 25 février 2011

être nommé (JJ). Quand le diplôme existera il devra le passer. Gaby propose de faire un contrat d'objectif et de demander une caution aux membres de l'équipe, comme garde-fou pour les engager à respecter leur engagement en cas de déplacement. Le trésorier Vincent n'est pas favorable pour la gestion de chèques supplémentaires...

Gaby ne se prononce pas encore, il discutera avec Jean-Jacques.

#### Point 11 – Questions diverses

- Béa aborde le point sur le *site de la Ste Baume* : l'autorisation d'emprunter la route d'accès a été donnée par les militaires, mais un nouvel obstacle arrive avec des ornithologues et le CEEP (centre d'étude des écosystèmes provençaux) pour lequel la circulation et le vol génèrerait un couple d'Aigles de Bonelli qui aurait son territoire de chasse au bout de la chaîne. Le paradoxe est qu'on ne vole pas en bout de chaîne, et que l'aigle chasse plutôt en plaine que sur le relief rocheux.
- De la même façon, un 2<sup>ème</sup> couple d'Aigles de Bonelli s'est installé à la *partie ouest de la Ste Victoire*. Le club a décidé une limite de survol de la zone, devant le nid et autour. L'info a été publiée sur le site du club et celui de la fédé. Il y a menace de plainte en cas de dérapage, qui pourrait aboutir à la fermeture du site...mais depuis 2 ans les restrictions de vol sont respectées sans aucun souci.
- Il en est de même avec une petite fleur *dans les calanques*...Un parapentiste abime-t-il réellement les fleurs en volant au dessus ?

En fait notre activité de vol libre n'est pas connue et les précautions énoncées le montrent bien. Il faudrait donc une action de la ligue (sous forme d'un courrier ?) pour mettre de vrais interlocuteurs autour d'une table. Jeff rappelle que Béa a le pouvoir de représenter la ligue auprès de ces instances. Il rappelle aussi que le CROS (comité régional olympique et sportif) propose que toutes les limitations ou dangers sur les espaces de pratique soient fédérés par les sports aériens.

- Il faut éviter les abus du style du dernier au Mt Caume où il est connu que des aigles nichent en face Est. 2 appels à la police ont été faits quand il y avait des voiles au dessus des antennes, mais on ne vole jamais en face est... Il a été décidé une réunion avec des interlocuteurs de Natura 2000 et d'apposer des affiches aux décollages pour rappeler l'interdiction de survoler l'est du massif. Michel est d'accord et dit qu'il vaut mieux éviter de lutter mais plutôt informer intelligemment. Les a priori sont facilement annulés avec un dialogue. Des échanges sont donc indispensables.
- Sauveur rappelle qu'il y a 15 ans il était dans la même situation pour un site des Alpilles, avec l'ONF et les chasseurs qui étaient systématiquement contre la pratique du vol libre. Sans se battre ni lutter ouvertement, il est allé les voir et en discutant dans leur sens a fini par leur proposer des biplaces... et a été très bien accepté !

#### Point 12 – RRF Delta

Philippe Jarland s'est brièvement présenté au CD et a été unanimement coopté en tant que RRF pour le deltaplane. Il est BE delta. Il annonce qu'une action de promotion pour le vol libre pourra être faite pour les journées du vent en septembre à Marseille.

Fin de réunion. 22 h 05

La prochaine réunion du CD est prévue le **6 mai 2011**

Le secrétaire occasionnel pour la réunion :  
François-Michel Galland